X

A LA CHAMBRE DES PAIRS

1846.

Hier, 22 février, j'allais à la Chambre des pairs. Il faisait beau et très froid, malgré le soleil et midi. Je vis venir rue de Tournon un homme que deux soldats emmenaient. Cet homme était blond, pâle, maigre, hagard; trente ans à peu près; un pantalon de grosse toile, les pieds nus et écorchés dans des sabots avec des linges sanglants roulés autour des chevilles pour tenir lieu de bas; une blouse courte, souillée de boue derrière le dos, ce qui indiquait qu'il couchait habituellement sur le pavé; la tête nue et hérissée. Il avait sous le bras un pain. Le peuple disait autour de lui qu'il avait volé ce pain et que c'était à cause de cela qu'on l'emmenait.

En passant devant la caserne de gendarmerie, un des soldats y entra, et l'homme resta à la porte gardé par l'autre soldat.

Une voiture était arrêtée devant la porte de la caserne. C'était une berline armoriée portant aux lanternes une couronne ducale, attelée de deux chevaux gris, deux laquais derrière. Les glaces étaient levées, mais on distinguait l'intérieur tapissé de damas bouton d'or. Le regard de l'homme fixé sur cette voiture attira le mien. Il y avait dans la voiture une femme en chapeau rose, en robe de velours noir, fraîche, blanche, belle, éblouissante, qui riait et jouait avec un charmant petit enfant de seize mois enfoui sous les rubans, les dentelles et les fourrures.

Cette femme ne voyait pas l'homme terrible qui la regardait.

Je demeurai pensif.

Cet homme n'était plus pour moi un homme, c'était le spectre de la misère, c'était l'apparition brusque, difforme, lugubre, en plein jour, en plein soleil, d'une révolution encore plongée dans les ténèbres, mais qui vient. Autrefois le pauvre coudoyait le sentier du riche, ce spectre rencontrait cette gloire; mais on ne se regardait pas, on passait. Cela pouvait durer ainsi longtemps. Du moment où cet homme s'aperçoit que cette femme existe, tandis que cette femme ne s'aperçoit pas que cet homme est là, la catastrophe est inévitable.

LE GÉNÉRAL FABVIER

Fabvier avait vaillamment fait les guerres de l'empire; l'obscure affaire de Grenoble le brouilla avec la Restauration. Il s'expatria vers 1816. C'était l'époque du départ des aigles. Lallemand alla en Amérique, Allard et Ventura dans l'Inde, Fabvier en Grèce.

La révolution de 1820 éclata. Il y fut héroïque. Il créa un corps de quatre mille palikares pour lesquels il n'était pas un chef, mais un dieu. Il leur donnait de la civilisation et leur prenait de la barbarie. Il fut rude et brave entre tous, et presque sauvage, mais de cette grande sauvagerie homérique. On eût plutôt dit qu'il sortait de la tente du camp d'Achille que du camp de Napoléon. Il invitait l'ambassadeur anglais à dîner à son bivouac; l'ambassadeur le trouvait assis près d'un grand feu où rôtissait un mouton entier; une fois la bête rôtie et débrochée, Fabvier appuyait l'orteil de son pied nu sur le mouton fumant et saignant, et en arrachait un quartier qu'il offrait à l'ambassadeur. Dans les mauvais jours, rien ne le rebutait, ni le froid, ni le chaud, ni la fatigue, ni la faim; il commençait par lui les privations. Les palikares disaient : Quand le soldat mange de l'herbe cuite, Fabvier mange de l'herbe crue.

Je savais son histoire, mais je ne connaissais pas sa personne quand, en 1846, le général Fabvier fut nommé pair de France. Un jour le chancelier dit : — M. le baron Fabvier a la parole, et le général monta à la tribune. J'attendais un lion, je crus entendre une vieille femme.

C'était pourtant un masque mâle, héroïque et formidable, qu'on eût dit pétri et tripoté par la main d'un géant et qui semblait en avoir gardé une grimace fauve et terrible. Mais l'étrange, c'était la parole douce, lente, grave, contenue, caressante, qui s'alliait à cette férocité magnifique. Une voix d'enfant sortait de ce mufle de tigre.

Le général Fabvier débitait à la tribune des discours appris par cœur, gracieux, fleuris, pleins d'images forestières et pastorales, des idylles. A la tribune, cet Ajax se changeait en Némorin.

Il parlait bas comme un diplomate, il souriait comme un courtisan. Il ne haïssait pas d'être agréable aux princes. Voilà ce que la patrie avait fait de lui. Somme toute, ce n'était qu'un héros.

---

22 août 1846.

Le marquis de Boissy a l'aplomb, le sang-froid, la possession de lui-même, l'organe particulier, la facilité de parole, quelquefois de l'esprit, la qualité imperturbable, tout l'accessoire d'un grand orateur. Il ne lui manque que le talent. Il fatigue la Chambre, ce qui fait que les ministres se dispensent de lui répondre. Il parle tant que tout le monde se tait. Il ferraille avec le chancelier comme avec son ennemi particulier.

Hier, en sortant de la séance que Boissy avait pauvrement et petitement occupée tout entière, M. Guizot me disait : — C'est un fléau. La Chambre des députés ne le souffrirait pas dix minutes après les deux premières fois. La Chambre des pairs lui applique sa haute politesse, et elle a tort. Boissy ne se taira que le jour où toute la Chambre se lèvera et s'en ira en l'entendant demander la parole.

— Y songez-vous? lui ai-je dit. Il ne resterait plus que lui et le chancelier. Ce serait un duel sans témoins.

1847.

Aujourd'hui 18 janvier, on discutait l'adresse. M. de Boissy a quelquefois des saillies d'esprit vif et heureux à travers ses déraisons. Il disait aujourd'hui : — Je ne suis pas de ceux qui savent gré au gouvernement des bienfaits de la Providence.

Il s'est querellé comme d'ordinaire avec M. le chancelier. Il faisait je ne sais quelle excursion, *extra-vagabonde,* la Chambre murmurait et criait : — *A la question!* Le chancelier se lève : — Monsieur le marquis de Boissy, la Chambre vous rappelle à la question. Elle m'en évite la peine. (J'ai dit tout bas à Lebrun : — Notre confrère eût bien pu dire *m'en épargne.*) — J'en suis charmé pour vous, monsieur le chancelier, répond M. de Boissy. Et la

Chambre de rire. Quelques instants après, le chancelier a pris sa revanche. M. de Boissy s'était empêtré dans je ne sais quelle chicane à propos du règlement. Il était tard. La Chambre s'impatientait. — Si vous n'aviez pas soulevé un incident inutile, dit le chancelier, vous auriez fini votre discours depuis longtemps à votre satisfaction et à la satisfaction de tout le monde.

A cela tout le monde riait. — Ne riez pas! s'est écrié le duc de Mortemart. Ces rires sont la diminution d'un corps constitué. M. de Pontécoulant a dit : — M. de Boissy taquine M. le chancelier, M. le chancelier tracasse M. de Boissy. Absence de dignité des deux parts!

A cette séance, M. le duc d'Aumale ayant ses vingt-cinq ans accomplis est venu siéger pour la première fois. M. le duc de Nemours et M. le prince de Joinville étaient assis près de lui derrière le banc des ministres, à leurs places ordinaires. Ils n'étaient pas de ceux qui riaient le moins.

M. le duc de Nemours, s'étant trouvé le plus jeune de son bureau, y a fait les fonctions de secrétaire, comme c'est l'habitude. M. de Montalembert a voulu lui en épargner la peine. — Non, a dit le prince, c'est mon devoir. Il a pris l'urne, et a fait, comme secrétaire, le tour de la table pour recueillir les scrutins.

Pendant la séance, M. le duc de Mortemart est venu à mon banc et nous avons causé de l'empereur. M. de Mortemart a fait les grandes guerres. Il en parle noblement. Il était officier d'ordonnance de l'empereur dans la campagne de 1812.

— C'est là, me dit-il, que j'ai appris à connaître l'empereur. Je le voyais de près à chaque instant, jour et nuit. Je le voyais se raser le matin, passer l'éponge sur son menton, tirer ses bottes, pincer l'oreille à son valet de chambre, causer avec le grenadier de faction devant sa tente, rire, jaser, dire des riens, et à travers tout cela dicter des ordres, tracer des plans, interroger les prisonniers, consulter les généraux, statuer, résoudre, entreprendre, décider, souverainement, simplement, sûrement, en quelques minutes, sans rien laisser perdre, ni un détail de la chose utile, ni une seconde du temps nécessaire. Dans cette vie intime et familière du bivouac, son intelligence à chaque instant jetait des éclairs. Je vous réponds que celui-là faisait mentir le proverbe : *Il n'est pas de grand homme pour son valet de chambre.*

— Monsieur le duc, lui ai-je dit, c'est que le proverbe a tort. Tout grand homme est grand homme pour son valet de chambre.

La Chambre des pairs est dans l'usage de ne jamais répéter dans ses réponses aux discours de la couronne les qualifications que le roi donne à ses enfants. Il est également d'usage de ne jamais donner aux princes le titre d'Altesse Royale en parlant d'eux au roi. Il n'y a point d'Altesse devant Sa Majesté.

Au sortir de la séance du 21 janvier 1847 où la Chambre des pairs parla de Cracovie et se tut sur la frontière du Rhin, je descendais le grand escalier de la Chambre en causant avec M. de Chastellux. M. Decazes m'arrête au passage. — Eh bien, qu'avez-vous fait pendant la séance? — J'ai écrit à Mme Dorval (je tenais la lettre à la main). — Quel beau dédain! Pourquoi n'avez-vous pas parlé? — A cause du vieux proverbe :

Tout avis solitaire
Doit rêver et se taire.

— Vous différiez donc d'opinion?...

— Avec toute la Chambre? Oui.

— Que voulez-vous donc?

— Le Rhin. — Ah! diable! — J'aurais protesté et parlé sans écho, j'ai mieux aimé me taire. — Ah! le Rhin! avoir le Rhin! Oui! c'est beau. Poésie! poésie! — Poésie que nos pères ont faite à coups de canon et que nous referons à coups d'idées! — Mon cher collègue, a repris M. Decazes, il faut attendre. Moi aussi, je veux le Rhin. Il y a trente ans, je disais à Louis XVIII : Sire, je serais désolé si je pensais que je mourrai sans voir la France maîtresse de la rive gauche du Rhin. Mais avant d'en parler, avant même d'y songer, il faut que nous fassions des enfants. — Eh bien! ai-je répliqué, voilà trente ans de cela. Les enfants sont faits.

---

23 avril 1847.

On discute à la Chambre des pairs une loi assez mauvaise sur le remplacement militaire. Aujourd'hui, c'était l'article capital qui passait.

M. de Nemours est venu à la séance. Il y a à la Chambre quatre-vingts lieutenants-généraux. La plupart trouvaient l'article mauvais. Tous se sont

levés pour l'adopter, sous l'œil du duc de Nemours qui semblait les compter tous.

Les magistrats, les membres de l'Institut, les ambassadeurs ont voté contre.

Je disais au président Franck-Carré assis à côté de moi : — C'est la lutte du courage civil et de la poltronnerie militaire.

L'article a été adopté.

---

22 juin 1847.

Affaire Girardin à la Chambre des pairs. Acquittement. On a voté par boules, les blanches pour la condamnation, les noires pour l'acquittement. Il y a eu 199 votants, 65 blanches, 134 noires. Je disais, en mettant ma boule noire dans l'urne : — En le noircissant, nous le blanchissons.

Je disais à Mme D... : — Pourquoi le ministre et Girardin ne se provoquent-ils pas à un procès en cour d'assises? Elle m'a répondu : — Parce que Girardin ne se sent pas assez fort et que le ministre ne se sent pas assez pur.

MM. de Montalivet et Molé et les pairs du château ont voté, chose bizarre, pour Girardin contre le gouvernement. M. Guizot a appris le résultat à la Chambre des députés et a paru furieux. Un député lui a dit : — Et les aides de camp qui ont voté contre vous!

---

28 juin 1847.

En arrivant à la Chambre, j'ai trouvé Franck-Carré très scandalisé.

Il tenait à la main un prospectus de vin de Champagne signé le comte de Mareuil, et timbré du manteau de pair et de la couronne de comte avec les armes de Mareuil. Il avait montré la chose au chancelier qui lui avait dit : — Je n'y peux rien!

— Si un simple conseiller faisait chose pareille dans ma cour, me disait Franck-Carré, j'y pourrais pourtant quelque chose. J'assemblerais les chambres et je le ferais admonester disciplinairement.

1848.

Discussion de l'adresse dans les bureaux de la Chambre des pairs.

J'étais du 4e bureau. Entre autres changements, j'ai demandé celui-ci. Il y avait : « Nos princes, vos enfants bien-aimés, accomplissent en Afrique les devoirs de serviteurs de l'État. » J'ai proposé : « *Les* princes, vos enfants bien-aimés, etc., accomplissent, etc., *leurs* devoirs de serviteurs de l'État. » Cette niaiserie a fait l'effet d'une opposition farouche.

---

14 janvier 1848.

La Chambre des pairs a empêché d'Alton-Shée de prononcer à la tribune même le nom de la Convention. Il y a eu un effroyable vacarme de couteaux sur les pupitres et de cris : — A l'ordre! et on l'a fait descendre presque violemment de la tribune.

J'ai été au moment de leur crier : — Vous faites là une séance de la Convention ; seulement, avec des couteaux de bois!

J'ai été retenu par cette pensée que, ce mot jeté à travers leur colère, ils ne le pardonneraient jamais, non seulement à moi, ce qui m'importe peu, mais aux vérités calmes que je pourrais avoir à leur dire et à leur faire accepter plus tard.